

LE MOT DU DIRECTEUR

Le Collège Saint Martin à Naucelle jouit depuis de nombreuses années d'une notoriété qui dépasse de très loin les frontières du département de l'Aveyron.

En effet, établissement privé sous contrat d'association avec l'état, c'est le cadre du travail sûr et agréable qu'il propose qui permet aujourd'hui de trouver une bonne alternative pour la réussite scolaire de tous les élèves.

L'évolution de la société a nécessité un re-fondement du projet d'établissement plus cohérent, beaucoup mieux adapté aux enfants d'aujourd'hui. Basé sur des valeurs de respect, de mérite et d'efforts, celui-ci s'appuie sur un accompagnement strict de l'ensemble de l'équipe éducative tant sur le plan scolaire que humain.

De par sa réorganisation du temps scolaire, respectant les rythmes biologiques, une organisation de classe et de cours adaptés, l'instauration d'un permis à points personnel évolutif, permettant à chacun de retrouver confiance en soi à travers différentes sources de motivation, des activités au mérite, etc, ce projet s'adapte ainsi à ces jeunes et non l'inverse ce qui facilite l'adhésion de tous.

Dans une société de consommation aux antipodes de la réalité de la vie, nous estimons que la meilleure assurance pour leur permettre de réussir est celle d'un monde où rien ne se consomme, tout se mérite.

M. Jean- Michel PONS

UN PROJET EDUCATIF SOLIDE

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ELEVE : LE PERMIS A 12 POINTS

✓ **Suivi du comportement : La fiche Ambiance**

Les professeurs principaux sont très largement impliqués dans la réussite de ce projet très innovant. En effet, ils accordent régulièrement de leur temps pour permettre aux élèves de retrouver confiance en eux, d'acquérir de la méthodologie et une envie de réussir. Avec le retour hebdomadaire sur le carnet de liaison, les élèves ont un compte rendu concret de leur évolution. Le suivi toutes les 3 semaines sur leur évolution permet de faire évoluer le permis.

✓ **Suivi du travail : La fiche Objectif**

Au-delà des évaluations toutes les semaines dans les différentes matières (devoirs surveillés) qui permettent une régularité dans le travail, des objectifs scolaires sont fixés pour chaque élève et rectifiés par un bilan effectué par l'équipe éducative toutes les 6 semaines.

✓ **Les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires)**

- grâce aux cours de 45 minutes, la réforme du collège s'insère tout naturellement dans le projet.
- Ce créneau horaire permet soit les remises à niveau, soit l'approfondissement de certains apprentissages.
- Les ateliers et les options contribuent au développement personnel : informatique, méthodologie de l'apprentissage, arts, théâtre, musique, musculation.

✓ **Les Ateliers**

- Préparation concours AIRBUS Toulouse/Aérospatiale
- Foot / Rugby
- Théâtre
- Arts plastiques - Arts visuels
- Informatique et multimédia
- Cuisine

Il convient de préciser le ou les choix sur la fiche d'inscription.

✓ **Les langues**

- LV1 : Anglais
- LV2 : Espagnol

✓ **Les leviers de motivation**

Les activités proposées tiennent une place importante car elles permettent l'intégration de solides valeurs : respect, solidarité, dépassement de soi ; c'est un excellent levier de motivation pour certains.

- Sections sportives
- Théâtre
- Graffiti
- Musculation
- Musique (orchestre, chant, danse, hip-hop)
- Informatique

✓ **Catéchèse - Pastorale**

L'occasion pour les élèves volontaires de découvrir l'intérêt de vivre l'évangile et ses valeurs humanistes ou chrétiennes.

✓ **Activités extra scolaires**

Dans un esprit où « rien ne se consomme, tout se mérite », la vie scolaire propose le mercredi : Club vidéo, informatique, foyer, sorties accro branche, piscine, bowling, VTT.

L'ORGANISATION DU COLLEGE

1) DIRECTION : Chef d'établissement : M. Jean Michel PONS

Le Conseil de direction est formé par :

- Le Directeur
- Le CPE : M. Jean Michel CANIVENQ
- La responsable CDI, infirmerie : Mme Christine GRIMAL

Ce conseil se réunit régulièrement afin d'améliorer le quotidien. Il travaille au bien être et à la sécurité de tous.

En cas de nécessité, le secrétariat vous mettra en relation avec la personne désirée.

2) Secrétariat : 05 65 47 03 98 Mlle Elodie LACHÉ

- secrétariat, comptabilité : ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.

3) Vie Scolaire, CPE : M. Jean Michel CANIVENQ

- Accueil, écoute, gestion des absences
- Relations avec les parents et les jeunes sur la vie en internat
- Animations extra scolaires

4) Location, caution

Les livres sont fournis en début d'année moyennant un chèque de caution de 50€ et doivent être rendus en bon état en fin d'année pour que celle-ci soit restituée. Un casier sur la cour est attribué à tous les élèves, ils sont OBLIGATOIRES et en location 20€/an, les élèves fournissent un cadenas à clé en début d'année.

5) Les cours et les études

- Accueil des élèves du lundi 8h30 au vendredi 16h00
- Cours de 45 min
- Dispositifs adaptés : soutien, approfondissement et/ou ateliers
- Etude et/ou aide aux devoirs par groupe : 17h20 à 18h45
- Formations particulières : Concours Airbus, Arts graphiques/arts visuels, Informatique/ multimédia

6) Suivi scolaire

Le professeur principal de chaque classe donnera toutes les informations concernant le travail et le comportement de vos enfants : accès à l'E.N.T. (Espace Numérique de Travail) par Internet, sur le site du collège : saintmartin12.fr

7) Installations du collège

Le collège dispose :

- de 4 dortoirs pouvant accueillir jusqu'à 200 élèves
- d'un foyer, d'une salle vidéo et 2 salles TV
- d'une cafétéria traditionnelle et équilibrée
- d'un BDI, d'une salle informatique (25 postes avec ADSL)
- d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) dans chaque classe, d'une salle de technologie, d'un laboratoire
- d'une salle de musique (batterie, piano, synthé) et d'arts plastiques
- d'une grande cour avec 1 terrain multisports synthétique, 2 terrains de basket dont 1 couvert, de 2 stades engazonnés, d'une salle de musculation

8) Ouverture sur le monde extérieur

- Cours de théâtre, informatique, graffiti, musique Hip Hop
- Découverte des métiers en 4^{ème} et 3^{ème} et stage en entreprise
- Formation aux premiers secours en 3^{ème}, préparation Concours Airbus
- Voyages scolaires à tous les niveaux de classe

COLLEGE SAINT MARTIN - TARIFS ANNUELS 2016/2017

	EXTERNE	DEMI PENSIONNAIRE (4jours/semaine)	DEMI PENSIONNAIRE (5jours/semaine)
Frais de dossier avec assurance scolaire	100€	100€	100€
Frais de dossier sans assurance scolaire	90€	90€	90€
Fournitures scolaires (classe de 6° uniquement)	90€	90€	90€
Contribution des familles	270€	270€	270€
Demi pension	-	600€	750€
Location Casier	20€	20€	20€
Cotisation accompagnement médico-psychologique	18€	18€	18€
Caution Livres scolaires (chèque non encaissé)	50€	50€	50€
+ Frais supplémentaires optionnels - Règlement à la rentrée scolaire			

L'INTERNAT	
Frais de dossier avec assurance scolaire	100€
Frais de dossier sans assurance scolaire	90€
Fournitures scolaires (classe de 6° uniquement)	90€
INTERNAT	3000€
Location Casier	20€
Cotisation accompagnement médico-psychologique	18€
Caution Livres scolaires (chèque non encaissé)	50€
+ Frais supplémentaires optionnels - Règlement à la rentrée scolaire	

Tarifs Fratrie : Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de 10% sur :

- la contribution des familles pour les externes et demi-pensionnaires
- l'internat pour les internes

LES FRAIS OPTIONNELS A REGLER A LA RENTREE SCOLAIRE

- ✓ REPAS OCCASIONNEL : 5€
- ✓ SECTIONS SPORTIVES : 100€ Pack valable 2 ans (sac+vêtements) pour les nouveaux inscrits. Les anciens élèves peuvent utiliser le pack de l'année dernière. Ils auront la possibilité de faire des commandes supplémentaires à la demande.
- ✓ TRANSPORT :

	DESTINATION	HORAIRE	TARIF A L'ANNEE
TRAIN	RODEZ	Horaires et tarifs fournis par la SNCF. Pour les élèves venant de Rodez ou de Toulouse , le collège assure la liaison entre la Gare et le collège. Une participation financière est demandée aux familles.	
	TOULOUSE		
= NAVETTE Gare - Collège			50€
B U S	GAILLAC Arrêt Gendarmerie	Lundi: 7H30 Vendredi : 18h00	400€
	MARSSAC	Lundi: 7H40 Vendredi : 17H45	350€
	LESCURE	Lundi: 8H00 Vendredi : 17H25	300€
	CARMAUX Arrêt Gambetta	Lundi: 8H10 Vendredi : 17H10	250€
	CARMAUX Arrêt Ste Cécile	Lundi: 8H15 Vendredi : 17H00	
	LES FARGUETTES	Lundi: 8H25 Vendredi : 16H45	200€
	TANUS	Lundi: 8H35 Vendredi : 16H35	150€
	ALBI Arrêt Gare Routière	Lundi : 8h00 Vendredi : 17h15	300€
	ALBI Arrêt Albert Thomas	Lundi : 8h05 Vendredi : 17h00	
NOUVEAUTE !	BUS TOULOUSE Si le nombre d'élèves est suffisant, possibilité de mettre en place un Bus pour Toulouse (à la place du train). Si vous êtes intéressé, merci de le signaler au secrétariat avant le lundi 27 juin 2016.		500€

PIECES A FOURNIR A LA RENTREE

1) Pièces administratives

- les règlements (voir tableau Tarifs)
- le dossier d'inscription
- l'EXEAT (ou certificat de radiation) pour les nouveaux élèves
- la copie du jugement de divorce
- l'attestation d'assurance scolaire
- l'autorisation de prélèvement ci-jointe + 1 RIB si vous optez pour le prélèvement automatique (le 10 de chaque mois à compter du mois d'octobre).
Autorisation à compléter chaque année (même si déjà fait l'année passée).
- un carnet de timbres
- une photo d'identité

Les dossiers de demande de bourses sont à demander au secrétariat du collège dès les premiers jours de rentrée.

2) Affaires scolaires

- liste des fournitures scolaires (disponible sur le site www.saintmartin12.fr)
Attention : le collège fournit les fournitures scolaires uniquement pour la classe de 6°
- un dictionnaire de français (édition de poche)
- un cadenas pour les casiers

3) Affaires Internat

- draps (lit de 190*80),
- un oreiller et sa housse
- une couette ou couverture
- un cadenas pour l'armoire du dortoir

Chaque enfant doit posséder suffisamment d'affaires de rechange, affaires de sport et trousse de toilette (prévoir des claquettes). Il paraît impératif que tout soit **étiqueté au nom de l'élève**. Tous les objets de valeur, argent, et autres effets inutiles sont déconseillés pour éviter tout problème de vol.

4) Vie au Collège

En réunion de fin d'année, les professeurs ont souhaité poursuivre avec des exigences bien précises concernant les élèves :

- 1) Vérification du matériel scolaire : chaque élève devra étiqueter son matériel et en sera responsable : interdiction d'emprunter ou de prêter
- 2) Notation du cahier de texte qui est et doit rester un outil de travail propre et net
- 3) Le correcteur (Blanco) sera formellement interdit
- 4) La couverture des livres est obligatoire

ABSENCES : Lors d'une absence, le collègue doit en être informé par téléphone dans les plus brefs délais. Un justificatif doit être amené le jour du retour en cours.

Un bureau de Vie Scolaire permet de gérer tous les problèmes et de répondre aux différents besoins des enfants. Le fonctionnement et les horaires d'ouverture seront présentés lors d'une réunion le jour de rentrée.

A NOTER : les téléphones portables sont autorisés sous certaines conditions :

- le N° doit être renseigné sur le dossier d'inscription
- interdiction absolue dans l'enceinte du collège,
- utilisation uniquement pendant les pauses à l'extérieur à partir de 17h00. En dehors de ces horaires, le téléphone doit être éteint et rangé. Tout téléphone vu en journée dans l'établissement sera confisqué,
- restitution des téléphones à l'entrée du dortoir au surveillant,
- les chargeurs ne sont pas autorisés (prévoir charge le week-end).

En cas de dégradations, de perte ou de vol, l'établissement ne serait être tenu pour responsable.

En cas de non respect de ces conditions, le téléphone sera confisqué pour une durée indéterminée.

Pour joindre votre enfant : 05 65 47 03 98 aux horaires suivants :

- tous les jours de 13h15 à 13h40 et de 17h05 à 17h25
- le mercredi après-midi.

5) La Pastorale

Dirigée par le père Raphaël BUI et étayée par plusieurs professeurs et bénévoles, cette proposition est ouverte à tous les enfants qui souhaitent y participer.

Il s'agit d'un moment d'échange et de parole où la tolérance et l'humanité font foi.



COLLEGE SAINT-MARTIN
Avenue de la gare – 12 800 NAUCELLE
Tél. 05 65 47 03 98 Fax. 05 65 72 21 52

Mail : saint.martin.12@wanadoo.fr
saintmartin12.fr / saint-martin.entmip.fr

Nom de l'élève : _____

Prénom : _____

INSCRIPTION 2016 / 2017

Fiche de renseignements confidentielle uniquement réservée à l'usage interne de l'établissement ou des professionnels sollicités par celui-ci, qui en auraient l'usage dans l'exercice de leur fonction.

1 Demande d'entrée en classe de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

2 Renseignements concernant l'élève

Nom : _____ Prénoms (ordre état-civil) : _____

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance :

Commune de naissance : _____ . N° département : ____ Pays : _____

Nationalité : Française Autre : _____

Redoublant : Non Oui / Si oui, classe(s) redoublée(s) : _____

Régime choisi : Externe Interne ½ pensionnaire (4 jours/semaine) ½ pensionnaire (5 jours/sem.)

Si votre enfant dispose d'un téléphone portable merci d'indiquer son numéro : _____

Bourses des collèges :

1. L'élève bénéficie-t-il de bourses des collèges en 2015/2016 ? Non Oui ⁽¹⁾

2. Souhaitez-vous faire **une demande de bourse pour le collège** pour l'année 2016 / 2017 ? Non Oui

Dans les deux cas et uniquement pour les parents séparés ou divorcés, n'oubliez pas de signaler (au verso) le parent qui a formulé la demande de bourse.

⁽¹⁾ Joindre le transfert de bourse établi par le collège d'origine.

3 Choix des enseignements obligatoires et facultatifs

■ Langue vivante 2 : un seul enseignement proposé, Espagnol.

■ Options dès la 6^{ème} : Section foot

Section rugby

Atelier « Arts Graphiques et Visuels »

Atelier « Informatique et Multimédia »

■ Dès la 3^{ème} : Préparation au concours Airbus

4 Renseignements concernant la scolarité 2015 / 2016

■ Provenance : Privé Public Nom/adresse de l'établissement : _____

_____ Département : _____

Dernière classe suivie : _____ . Classes redoublées sur toute la scolarité : _____

■ Autres élèves de la même famille déjà / ayant déjà été scolarisés au collège Saint-Martin :

5 Renseignements concernant la famille

PERE OU TUTEUR LEGAL :

■ Lien avec la mère ou la tutrice

Marié Vie maritale Pacsé Veuf

Divorcé⁽¹⁾ Séparé⁽¹⁾ Autre : _____

Parent référent : Oui Non

(L'élève ne peut avoir qu'un seul parent référent)

⁽¹⁾ Fournir une photocopie de l'extrait du jugement concernant la responsabilité des parents à l'égard de l'enfant ou toute pièce justificative.

■ Coordonnées personnelles

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe / domicile : _____

Tél. portable : _____

Autre⁽²⁾ (préciser ↓) : _____

Mail⁽³⁾ : _____ @ _____

⁽²⁾ Pour des coordonnées professionnelles, voir rubrique suivante.

⁽³⁾ Veuillez indiquer une adresse électronique d'usage fréquent.

■ Situation professionnelle

Sans emploi : Dans le cas contraire, veuillez renseigner la suite.

Nature de la profession : _____

Employeur : _____

Tél. professionnel : _____

MERE OU TUTRICE LEGALE :

■ Lien avec le père ou le tuteur

Mariée Vie maritale Pacsée Veuve

Divorcée⁽¹⁾ Séparée⁽¹⁾ Autre : _____

Parent référent : Oui Non

(L'élève ne peut avoir qu'un seul parent référent)

⁽¹⁾ Fournir une photocopie de l'extrait du jugement concernant la responsabilité des parents à l'égard de l'enfant ou toute pièce justificative.

■ Coordonnées personnelles

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe / domicile : _____

Tél. portable : _____

Autre⁽²⁾ (préciser ↓) : _____

Mail⁽³⁾ : _____ @ _____

⁽²⁾ Pour des coordonnées professionnelles, voir rubrique suivante.

⁽³⁾ Veuillez indiquer une adresse électronique d'usage fréquent.

■ Situation professionnelle

Sans emploi : Dans le cas contraire, veuillez renseigner la suite.

Nature de la profession : _____

Employeur : _____

Tél. professionnel : _____

■ Nombre d'enfants dans la famille : _____ frères _____ sœurs . Autres : _____

■ Remarques éventuelles concernant le contexte familial : _____

7 Cas d'urgence et modalités d'assurance

Cette fiche doit être remplie très scrupuleusement.
Des informations manquantes peuvent porter préjudice à l'enfant et engager la responsabilité de la famille. Rappel : cette fiche comme ce qui précède est confidentielle et réservée à l'usage interne de l'établissement ou à celui des professionnels de santé ou de secours.

■ Hospitalisation :

Je soussigné(e) _____

Père, Mère ou tuteur de l'élève : _____

AUTORISE le chef d'établissement ou toute autre personne qu'il aura mandatée à faire donner à mon enfant tous les soins que nécessiterait son état.

DECLARE donner mon accord à toutes mesures de transport, d'hospitalisation (*vers l'hôpital le mieux adapté*) et de décision d'intervention chirurgicale urgente qui pourraient être prescrites par les autorités médicales durant la présence de mon enfant au collège Saint-Martin ou bien pendant une activité hors établissement.

■ **Remarques qui pourraient être utiles aux services des urgences :** _____

■ Cas d'allergie : Aspirine Oui Non Autres : _____

■ Antécédents de santé : _____

■ Traitements de longue durée en cours : contacter l'établissement.

■ **Groupe sanguin :** A B O AB **Rhésus :** + -

8 Assurance responsabilité civile / accidents scolaires et extrascolaires

■ Je souscris à l'assurance proposée par le collège Saint-Martin : OUI NON

Si « NON » veuillez indiquer de manière précise votre organisme assureur (coordonnées exactes) :

9 Cas de maladie, d'accident ou d'urgence médicale, nécessitant des soins médicaux

En cas de maladie, d'accident ou d'urgence médicale nécessitant des soins médicaux, le collège n'est en aucun cas responsable de votre enfant en dehors de l'établissement ni de sa prise en charge médicale.

Je, soussigné _____ m'engage à venir au collège ou sur les lieux des soins donnés, si mon enfant est pris en charge pour des soins médicaux. Dans le cas contraire, mon enfant sera confié à la gendarmerie.

Signature :

10 Modalités financières d'inscription

■ **Un chèque d'arrhes de 90 €** (correspondant aux frais de dossier sans assurance), libellé à l'ordre de l' « OGEC Saint Martin », vous est demandé et sera débité début septembre 2016. Celui-ci garantit l'inscription de votre enfant au collège et ne serait pas remboursé en cas de désistement de votre part.

■ **Répondant financier** (Rayer les mentions inutiles)

M. et Mme / M. / Mme _____ Prénom _____

Demeurant _____

C.P.: Commune : _____ Tél.

Agissant en qualité de répondant financier, déclarons assumer les frais de scolarité après avoir pris connaissance des tarifs et conditions financières de l'établissement et les accepter sans réserve.

Nous souhaitons bénéficier du règlement mensuel par prélèvement automatique : Oui Non

En cas de changement de domiciliation bancaire merci de remplir une nouvelle autorisation de prélèvement.

Fait à _____ le _____

11 Participation à la vie du collège

■ **Adhérer à l'A.P.EL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)**

En adhérant à l'A.P.E.L. vous apportez votre appui au sein d'une équipe conviviale et accueillante.

A travers l'organisation de repas, de quines ou d'activités, l'A.P.E.L. participe financièrement aux projets du collège (voyages, matériel, infrastructures...), les finance, ou en allège notablement le coût.

Adhérer à l'A.P.E.L., c'est une autre façon d'aider nos enfants au sein de l'établissement.

Simple adhésion (chèque de 20 € à « A.P.E.L Saint-Martin ») **Membre actif** (cotisation comprenant l'abonnement à la revue « Famille et Education »)

■ **Fond de solidarité**

Le fond de solidarité (destiné au soutien des familles en difficulté financière) est employé avec rigueur et examiné au cas par cas. Toute contribution, aussi modeste soit-elle, est la bienvenue. Nous vous en remercions.

Participation au « fond de solidarité » : OUI NON

(Si OUI, adresser un chèque à l'ordre de « O.G.E.C. Saint-Martin », en précisant sur papier libre l'objet de votre versement)

■ **Participation à la « plaquette » de présentation de l'établissement**

Si vous êtes à la tête d'une entreprise et que vous souhaitez avoir un encart publicitaire qui sera publié sur la plaquette de présentation du collège.

Participation à la « plaquette » du collège : OUI NON

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'enfant _____

_____, certifie exact les renseignements fournis sur cette fiche (page 1 à 5).

Date : _____

Signature du ou des responsables de l'enfant :